



**ATTENTION : Directeurs de l'information, chroniqueurs économiques, chroniqueurs en finances personnelles**

## **Malgré certains gains économiques, la plupart des employés canadiens restent loin d'atteindre leur objectif d'épargne-retraite**

### **Le sondage 2017 de l'Association canadienne de la paie révèle que les niveaux de dépense et d'endettement restent élevés et que la moitié des travailleurs vivent encore d'un chèque de paie à l'autre**

**TORONTO (6 septembre 2017)** – Même si l'on a pu observer des signes d'amélioration économique au cours de l'année écoulée, la plupart des employés canadiens ne s'en sortent pas mieux qu'avant lorsqu'il s'agit de planifier la retraite.

#### **Beaucoup de dépenses, peu d'épargne**

D'après les résultats du neuvième sondage annuel de l'Association canadienne de la paie, dévoilés ce jour même, 47 % des travailleurs canadiens affirment qu'ils éprouveraient des difficultés à honorer leurs obligations financières si leur paie était retardée ne serait-ce que d'une seule semaine. Cette proportion est encore plus élevée chez les milléniaux dans la trentaine (55 %) et chez la génération X dans la quarantaine (51 %).

Le sondage montre également que 41 % des employés dépensent la totalité de leur paie nette, voire davantage. La principale cause invoquée pour justifier l'augmentation des dépenses est la hausse du coût de la vie.

Quarante-deux pour cent des répondants épargnent 5 % ou moins de leurs revenus, ce qui est inférieur aux 10 % généralement recommandés par les planificateurs financiers.

Pour illustrer à quel point certains employés ont les mains liées financièrement, 22 % (près du quart) d'entre eux seraient incapables de trouver 2 000 \$ en un mois pour faire face à une urgence.

#### **Un endettement élevé**

L'endettement des travailleurs canadiens demeure élevé et plus du tiers (35 %) se sentent écrasés par les dettes. Près du tiers (31 %) des répondants ont vu leur endettement augmenter au cours de l'année. La proportion de ceux qui croient que le remboursement de

leurs dettes prendra plus de 10 ans a grimpé à 42 % (contre 36 % en 2016), et un bon 12 % pensent qu'ils ne réussiront jamais à ne plus avoir de dettes.

Comme par les années passées, 94 % des répondants sont endettés. Les dettes les plus courantes sont l'emprunt hypothécaire (28 %), les cartes de crédit (17 %), le prêt auto (18 %) et la marge de crédit (17 %). Sans surprise, à cause du prix élevé des propriétés dans certaines régions, les répondants sont plus nombreux que jamais (32 %) à avoir du mal à rembourser l'hypothèque sur leur résidence principale. Pour la première fois depuis neuf ans que le sondage existe, l'hypothèque a surpassé les cartes de crédit (23 %) comme étant la dette la plus difficile à rembourser.

Les résultats indiquent que l'endettement vient principalement d'une augmentation des dépenses globales, elle-même entraînée par une augmentation du coût de la vie (32 %) et par des dépenses imprévues (25 %). En dépit de leur précarité financière, 26 % des travailleurs canadiens sont d'avis qu'un meilleur salaire est le meilleur moyen d'accéder au bien-être financier, contre 19 % qui préconisent plutôt une réduction des dépenses.

« Ces résultats soulignent la nécessité de moins dépenser et d'épargner davantage en prévision des urgences et de la retraite, » explique Janice MacLellan, vice-présidente des opérations à l'Association canadienne de la paie. « Ils montrent aussi que c'est très difficile pour les gens de changer leurs habitudes de consommation. Se payer d'abord avec une retenue automatique sur la paie permet de détourner de l'argent vers un compte d'épargne ou de retraite avant même d'être soumis à la tentation de le dépenser. »

### **Une retraite retardée pour plusieurs**

Près de la moitié des travailleurs canadiens (46 %) déclarent qu'ils vont devoir travailler plus longtemps que ce qu'ils croyaient il y a cinq ans, parce qu'ils « n'économisent pas suffisamment ».

Ce constat est corroboré par un autre résultat indiquant que 74 % des répondants ont épargné seulement le quart ou moins de leur objectif d'épargne-retraite. Et même chez ceux qui s'approchent de la retraite (50 ans et plus), on observe avec inquiétude que 47 % des répondants n'ont toujours pas épargné le quart des fonds nécessaires.

L'âge moyen visé pour la retraite est maintenant 61 ans et la moitié (46 %) des répondants estiment avoir besoin de se constituer un pécule d'au moins un million de dollars pour assurer leur retraite.

### **Perspectives économiques**

Quelques indicateurs sont positifs, notamment une augmentation de 5 % du nombre de répondants dont le ménage a un revenu supérieur à 125 000 \$ et une légère hausse (2 %) des répondants ayant un emploi à plein temps, qui atteint 89 %.

Par contre, la plupart des travailleurs canadiens voient peu de raisons de se réjouir : 39 % seulement s'attendent à ce que l'économie de leur ville s'améliore. Même s'ils sont 3 % plus nombreux que l'an dernier, ils sont encore 27 % de moins que lors de notre premier sondage en 2009.

Leurs plus grandes préoccupations sont l'augmentation du coût de la vie et l'impact d'une hausse éventuelle des taux d'intérêt.

## **Une solution**

L'Association canadienne de la paie a un conseil à donner aux nombreux Canadiens qui se débattent avec des dettes, un coût de la vie à la hausse et des épargnes insuffisantes : *Payez-vous d'abord* en épargnant 10 % de votre paie nette.

Pour en savoir plus sur l'épargne automatique – et pour savoir comment faire pour vous payer en premier – adressez-vous à votre professionnel de la paie.

« Le sondage de recherche de l'Association canadienne de la paie auprès des employés canadiens est réalisé chaque année dans le cadre de la Semaine nationale de la paie (SNP), » explique Frank Lilley, CPA, CGA et président du conseil d'administration de l'Association canadienne de la paie. « La SNP rend hommage aux contributions des professionnels de la paie qui traitent 928 milliards de dollars de salaires et d'avantages sociaux chaque année au nom de leurs employeurs, et qui aident les Canadiens à se payer d'abord. »

– 30 –

**Les résultats régionaux du sondage sont disponibles. Voyez nos communiqués provinciaux/régionaux et infographiques sur [www.paie.ca](http://www.paie.ca) → Salle de presse.**

**Des porte-parole de l'Association canadienne de la paie sont disponibles pour des entrevues à travers le Canada.**

### **Renseignements :**

Megan Stephens	<a href="mailto:megan@prpost.ca">megan@prpost.ca</a>	416.777.0368
Lamia Charlebois	<a href="mailto:rp@lamiacharlebois.com">rp@lamiacharlebois.com</a>	514.279.4601
Alison Rutka	<a href="mailto:alison.rutka@payroll.ca">alison.rutka@payroll.ca</a>	416.487.3380, poste 125

### **Sondage 2017 de l'Association canadienne de la paie auprès des employés canadiens**

Notre sondage en ligne s'est tenu du lundi 27 juin au vendredi 5 août 2017. En tout, 4 766 employés issus de tous les coins du Canada et d'un large éventail de secteurs industriels y ont participé. Élaboré par l'Association canadienne de la paie, le sondage a été réalisé par la firme Framework Partners. Sa marge d'erreur est de plus ou moins 1,3 %, 19 fois sur 20, mais comme nous avons fait appel à une méthode d'échantillonnage non probabiliste, il n'est pas possible de calculer une marge d'erreur définitive.

***Les professionnels de la paie – Assurer la paie du Canada<sup>MC</sup>***

Au Canada, 1,5 million d'employeurs comptent sur les spécialistes de la paie pour assurer le versement exact et à temps de 928 milliards de dollars de salaires et d'avantages imposables, 313 milliards de dollars de retenues obligatoires fédérales et provinciales et 177 milliards de dollars de prestations de retraite et de maladie tout en se conformant à plus de 200 exigences réglementaires fédérales et provinciales. Depuis 1978, l'Association canadienne de la paie exerce, année après année, une influence sur les procédures et les pratiques d'assurance de la conformité de plus de 500 000 listes de paie organisationnelles. En qualité de source fiable de connaissances sur la paie canadienne, l'Association canadienne de la paie exerce le rôle de chef de file en matière de paie au moyen de la représentation et de la formation.